

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 141

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Soutien au fonctionnement des relais assistants maternels - 3ème répartition 2016

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 30 85**

PRESENTATION

Les relais assistants maternels (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Ils ont vocation :

- A renseigner les parents sur l'ensemble des modes d'accueil
- A apporter aux assistant(e)s maternel(le)s un soutien et un accompagnement
- A proposer des ateliers éducatifs.

Ce sont de véritables partenaires pour le service des modes d'accueil de la petite enfance du Département avec lequel ils travaillent en étroite collaboration.

Gérés par une collectivité territoriale, un CCAS ou une association, ces relais sont agréés par la Caisse d'Allocations Familiales.

Leur financement est assuré en majorité par les communes (ou intercommunalités) et la Caisse d'Allocations Familiales (prestation de service et contrat enfance et jeunesse). Toutefois, ce financement reste insuffisant pour la mise en œuvre de l'ensemble des missions des relais assistants maternels.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Depuis leur création, les RAM ont fait preuve de leur utilité pour les parents, les assistants maternels et les professionnels de la petite enfance.

Le Département participe depuis de nombreuses années au financement des RAM par le biais de conventions prévoyant le versement d'une subvention annuelle représentant une participation au fonctionnement des relais.

Le contrat d'objectifs et de gestion de la CNAF pour les années 2013-2017 prévoit un développement rapide des RAM. Aussi, compte tenu du nombre et des missions des relais un dispositif spécifique de financement a été adopté en commission permanente le 25 mars 2016 sur la base du périmètre d'intervention et du public couverts.

RELAIS CENTRE (1^{er} et 2^{ème} arrondissements de Marseille)

N° de BA : SAN 000515

Gestionnaire : UFCV (Union Française des Centres de Vacances)

Président : Michel LE DIREACH

Adresse : 2 A, rue du Monastère – 13004 Marseille

Adresse du relais : 34, rue Léon Bourgeois – 13001 Marseille

Champ territorial du relais : 1^{er} et 2^{ème} arrondissements de Marseille

Nombre d'assistants maternels en activité : 133

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 13 223,75 € au titre de l'exercice 2016 dont une garantie de 4 103,75€

RELAIS BABY RELAIS (11^{ème} arrondissement de Marseille)

N° de BA : SAN 000520

Gestionnaire : UFCV (Union Française des Centres de Vacances)

Président : Michel LE DIREACH

Adresse : 2 A, rue du Monastère – 13004 Marseille

Adresse du relais : MPT Vallée de l'Huveaune – 4, rue Gimon – 13011 Marseille

Champ territorial du relais : 11^{ème} arrondissement de Marseille

Nombre d'assistants maternels en activité : 250

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 17 318,75 € au titre de l'exercice 2016 dont une garantie de 4 103,75€

RELAIS 12EME

N° BA : SAN 000522

Gestionnaire : UFCV (Union Française des Centres de Vacances)

Président : Michel LE DIREACH

Adresse : 2 A, rue du Monastère – 13004 Marseille

Adresse du relais : 15, avenue de Saint-Julien – 13012 Marseille

Champ territorial du relais : 12^{ème} arrondissement de Marseille

Nombre d'assistants maternels en activité : 240

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 16 968,75 € au titre de l'exercice 2016 dont une garantie de 4 103,75€

RELAIS NORD (13^{ème} arrondissement de Marseille)

N° BA : SAN 000519

Gestionnaire : UFCV (Union Française des Centres de Vacances)

Président : Michel LE DIREACH

Adresse : 2 A, rue du Monastère – 13004 Marseille

Adresse du relais : 64, avenue de Château-Gombert – 13013 Marseille

Champ territorial du relais : 13^{ème} arrondissement de Marseille

Nombre d'assistants maternels en activité : 312

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 19 488,75 € au titre de l'exercice 2016 dont une garantie de 4 103,75€

RELAIS SENAS

N° BA : SAN 000496

Gestionnaire : Familles Rurales

Président : Laetitia IMBERT

Adresse : 35, avenue Jean Moulin – 13560 Sénas

Adresse du relais : idem

Champ territorial du relais : Alleins, Charleval, Lamanon, Eyguières, Mallemort, Orgon, Sénas, Vernègues.

Nombre d'assistants maternels en activité :

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 10 100 € au titre de l'exercice 2016.

PROPOSITION

Dans le cadre d'une première répartition, je vous propose de soutenir 5 projets présentés dans le tableau ci-après, par le biais de subventions de fonctionnement pour un montant total de 77 100 €

INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental au chapitre 65, fonction 41, article 6574 de l'exercice 2016.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10319	1000649	Protection Infantile	65-41-6574	77 100 €

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent, et sur proposition de Madame la Déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, la Santé, l'Enfance et la famille, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

Tableau récapitulatif des subventions aux associations

Nom	Gestionnaire	N° BA	Subvention de base	Compensation	Montant proposé
Ram Centre 1^{er} et 2^{ème}	UFCV	SAN 000 515	9 120 €	4 103,75 €	13 223,75 €
Baby Relais 11^{ème}	UFCV	SAN 000520	13 215 €	4 103,75 €	17 318,75 €
Relais 12^{ème}	UFCV	SAN 000522	12 865 €	4 103,75 €	16 968,75 €
Relais Nord 13^{ème}	UFCV	SAN 000519	15 385 €	4 103,75 €	19 488,75 €
Relais Sénas	Familles Rurales	SAN 000496	10 100 €	0 €	10 100 €